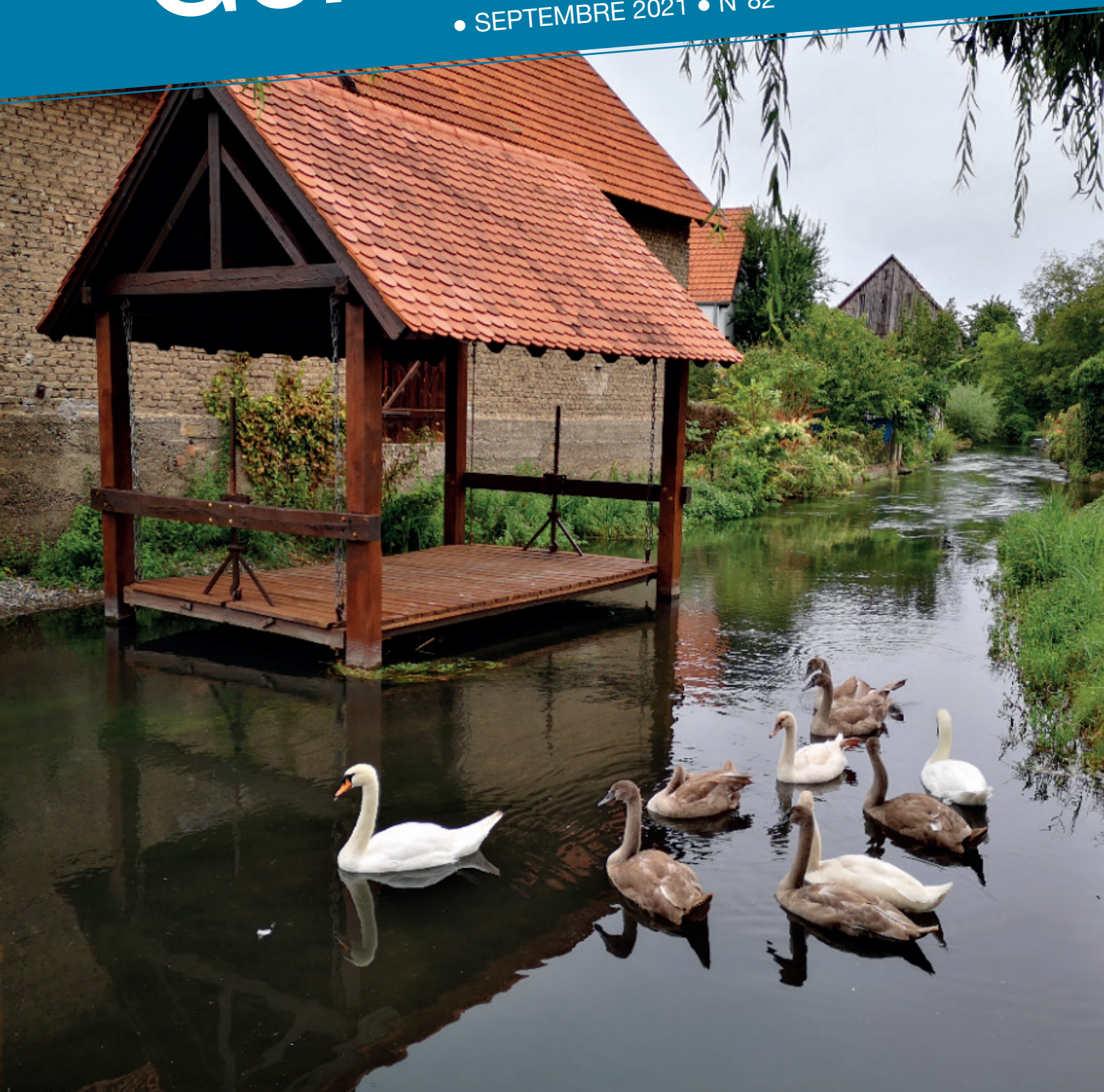


Gerstheim *Info*

• SEPTEMBRE 2021 • N°82



• Nouveau !

Subventions vélo électrique
et composteur p.4

• Vie Municipale

2 nouveaux conseillers
municipaux p.5

• Prévention

Journée sécurité
routière p.7

● Rétrospective

Nettoyage de printemps -
Animation jeunesse - juin 2021



Sortie maternelle au parcours de santé
Juin 2021



Inauguration du panneau
«Bord du Rhin» - juillet 2021



Nouveaux élus CMJ



Exposition photo «Nature» à l'étang
Club photo MJC «Les déclencheurs»
Juillet/Août 2021



Animation vélo à la
Maison de retraite
Juillet 2021





Le mot du **Maire**

C'est la Rentrée !

Mesdames, Messieurs, chers Gerstheimois,

La période estivale qui touche à sa fin a été marquée par un été plutôt froid et humide. Les vacances se terminent pour la majorité d'entre vous, chacun va reprendre ses activités quotidiennes. Le mois de septembre symbolise également **la traditionnelle rentrée scolaire**, les enfants vont reprendre le chemin des classes et de la cour de récréation, pour leur plus grand bonheur afin d'entamer une nouvelle année scolaire.

Le groupe scolaire accueille à compter de cette rentrée, **une nouvelle classe prénommée dispositif ULIS** (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire). Cette classe nous permettra de proposer une scolarisation adaptée aux enfants en situation de handicap. Tous les moyens humains et matériels ont été mis en œuvre pour accueillir les élèves.

Le protocole sanitaire est toujours en vigueur et nous veillons à l'appliquer le plus justement possible. Ce dernier nous oblige à toujours fonctionner en **3 services de restauration à midi** avec une adaptation des horaires scolaires. Nous serons amenés progressivement à mener une réflexion sur le périscolaire, face à une augmentation constante des effectifs, depuis plusieurs années. Nous espérons tout de même que l'année scolaire 2021-2022 se déroulera sous de meilleurs auspices, que l'année dernière, pour le bien-être des enfants, des enseignants et du personnel fréquentant ce groupe scolaire.

La Rentrée des associations sera aussi importante, en ce mois de septembre. En effet la vie associative doit reprendre, afin de faire vivre notre village à plein poumon. Je remercie l'ensemble des forces vives de nos associations qui propose une multitude d'activités à Gerstheim.

La Rentrée des événements - manifestations doit aussi avoir lieu cet automne. Nous comptons sur notre programmation pour nous retrouver régulièrement. Rien de mieux pour redémarrer tout cela que la Kilbe, sous le thème des « Jeux Hop'lympiques de Gerstheim » les 18 et 19 septembre 2021, organisée par le comité des fêtes, la commune et les associations Gerstheimois.

Merci à tous ceux qui œuvrent au quotidien pour rendre notre village si beau et attractif.

Bonne rentrée à tous !

Votre Maire,
Julien Koegler

Sommaire

● Rétrospective p. 2 et 35

● Vie Municipale p. 5-10

● Environnement p. 11

● Manifestations p. 12-17

● Jeunesse p.18-20

● Seniors p.21

● Carnet p. 22

● Vos élus délibèrent p. 23-25

● Espace d'expression p. 26

● Vie paroissiale p. 27-28

● Vie Associative p. 29-34

● Grand Ried p. 34

Nous distribuerons le prochain Gerstheim Info le **4 décembre**. Si vous souhaitez faire paraître un article, veuillez nous faire parvenir vos éléments le **29 octobre** au plus tard à : mairie@gerstheim.fr

Directeur de publication :
Julien Koegler

Comité de rédaction :
Joëlle Wohlschlegel, Sébastien Schueber, Audrey Frindel, Sabrina Bronner, Cathy Schwebel

Conception et mise en page :
Julie Ulrich

Crédit photo :
Gilles Gay, Didier Hamonier, Rémy Klipfel, Renée Spinner, Eric Starck

Impression :
Imprimerie Hansi Benfeld



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 8h/12h - 14h/18h

Mardi : 8h/12h

Mercredi : 8h/12h - 14h/18h

Jeudi : 8h/12h - 14h/18h

Vendredi : 8h/12h - 14h/18h

Mairie de Gerstheim - 1 rue Reuchlin - 67150 Gerstheim
Tél. 03 88 98 30 20 - mairie@gerstheim.fr - www.gerstheim.fr

Nouveau •

Subventions composteur et vélo électrique

Lors de l'arrêt de la collecte des déchets verts par le Smictom, les élus s'étaient engagés à mener une réflexion afin de définir et développer des actions alternatives.

La commission environnement, agriculture, fleurissement et cadre de vie s'est saisie de ce dossier. Les membres de la commission ont souhaité subventionner l'achat d'un composteur afin de valoriser les déchets verts dans le but de réduire l'empreinte carbone liée au transport. Ainsi, le montant retenu pour cette subvention sera de 40 euros.

Afin d'inscrire la commune dans une dimension écologique, les membres de la commission souhaitent aller plus loin en apportant également une aide d'un montant de 100 euros pour l'achat d'un vélo électrique.

Afin de bénéficier de ces subventions, certains critères doivent néanmoins être respectés à savoir :

Transmettre à la mairie, dans les 6 mois de la date d'établissement de la facture, un dossier de demande comportant :

- une copie de la facture nominative
- un RIB
- une photo du composteur dans son environnement
- concernant le vélo électrique, le futur acquéreur devra aussi fournir une attestation sur l'honneur de ne pas le céder dans l'année suivante de son acquisition.

Ces deux dispositifs supposent l'inscription des bénéficiaires sur les listes électorales de la commune de Gerstheim et entrent en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2021.



Portraits • Jobs d'été

Chaque été, la commune embauche des jeunes saisonniers pour faire face aux travaux d'entretien plus importants des espaces verts, voirie et bâtiments et aussi pour permettre aux agents de partir en vacances. Cela permet aux jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle. Merci à eux pour leur travail !



Thomas Muller



Marc Gross



Louison Danner



Julian Danner



Louise Girod



Rayan Gargueb

DES NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

L'article L270 du Code Electoral dispose que « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».



David Siegwalt

Suite à la démission de Sophie Hagemann, qui n'habite plus la commune, c'est David Siegwalt suivant sur la liste « Gerstheim à cœur 2020 », qui la remplace au sein du Conseil Municipal.



Fabrice Kuntz

Suite à la démission de Philippe Jacquin, c'est Fabrice Kuntz qui le remplace.

En effet Karine Pénot, Xavier Keller, et Cécile Pack, suivants sur la liste « En Mouvement pour Gerstheim », ont donné leur démission successivement. Le suivant sur la liste Fabrice Kuntz a, quant à lui, accepté de siéger au sein du Conseil Municipal.

Conseil Municipal des Jeunes



LA RELÈVE EST ASSURÉE AU CMJ !

L'élection des nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a eu lieu mardi 29 juin à l'école élémentaire avec 11 candidats pour 7 postes : Thibault Bronn, Paul Fischer, Rose Wohlschlegel, Sasha Dehé, Victor Fauster, Emma Anguenot, Grégory Kubach, Éliot Mallet-Schnoeller, Lou-Ama Yao-Abessre, Guillaume Meyvaert et Élina Vouriot.

Huit d'entre eux ont été élus (suite à une égalité du nombre de voix pour la 7^{ème} place, un 8^{ème} poste a été créé) : Sasha Dehé, Lou-Ama Yao-Abessre, Rose Wohlschlegel, Emma Anguenot, Élina Vouriot, Paul Fischer, Éliot Mallet-Schnoeller, Guillaume Meyvaert. Félicitations à eux et bravo pour leur engagement au sein de la collectivité.

Le bureau de vote était tenu par les jeunes du CMJ : Luca Breithaupt, Grégoire Kuntzmann, Clément Hamm, Sara Ringeisen et Fanny Frindel encadrés par Joëlle Wohlschlegel, adjointe.



INSTALLATION DES NOUVEAUX JEUNES ÉLUS

Les nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes ont été installés dans leur fonction lors de la séance du Conseil Municipal du 5 juillet 2021. Les anciens élus terminant leur 2^{ème} année ont reçu un diplôme de reconnaissance pour leur participation citoyenne et leur implication au sein de la collectivité. Les jeunes élus ont pu assister à la séance du Conseil Municipal.

Quelques nouvelles sur les projets du CMJ

Le sentier pieds nus n'a pu se réaliser par faute de livraison de la matière première pour la réalisation des bacs. De ce fait le Conseil Municipal des Jeunes a décidé de repousser sa réalisation au printemps prochain mais ils travaillent déjà sur différents projets : la réalisation de cigognes naissance seront installés place de la Fontaine. Chaque naissance déclarée en mairie sera affichée avec le prénom et la date de naissance de l'enfant durant environ 15 jours sur les Cigognes (ceux qui ne souhaitent pas être affichés devront le signaler en mairie).

D'autres projets sont encore en discussion et seront choisis lors des prochaines rencontres.



Quoi de neuf à Gerstheim ?



GERSTHEIM SOUTIEN LES LANGUES RÉGIONALES

À Gerstheim, nous soutenons l'apprentissage des langues régionales ! Nous proposons un cursus bilingue de la maternelle au collège. Un cursus immersif existe également en collaboration avec l'école bilingue ABCM Zweisprachigkeit. Un pôle linguistique verra le jour avec la réhabilitation du moulin au cœur du village. La possibilité du choix d'un enseignement immersif pour aller plus loin doit être maintenue !

PRÉVENTION ROUTIÈRE

La commune organise le 12 novembre 2021, en collaboration avec l'animation jeunesse, le collège et l'école primaire, une journée de sensibilisation de la prévention routière pour les élèves des deux établissements du village.

Au programme : Jeux sur le code de la route, simulateur de conduite de deux roues, sensibilisation au choc frontal, sensibilisation aux risques liés aux produits stupéfiants, sensibilisation aux gestes qui sauvent, vérification des vélos...



ACTION DE SOLIDARITÉ AU MANOIR

En vue du futur aménagement du 3^{ème} étage de la Maison de retraite "Le Manoir", le Centre Communal d'Action Sociale de Gerstheim a organisé une matinée rangement afin de débarrasser et nettoyer cet étage.

Bravo à tous les participants ! Merci à M. le directeur de la maison de retraite Fabien Daviau, M. le Maire Julien Kogler et tous ses adjoints, certains conseillers municipaux Cathy Schwebel, Xavier Girod, Marta Chataigneau, Pascal Grimm et Monique sa conjointe, Magali Bapst membre du CCAS.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

ORANGE et son sous-traitant SMARTFIB nous ont sollicités afin de définir l'emplacement de 5 armoires qui permettront de desservir les foyers. Les emplacements sont à présents validés et les permissions de voirie ont été réceptionnées. Il était prévu que le déploiement soit terminé fin 2021 mais compte tenu du retard pris durant la crise sanitaire, on peut espérer une finition fin juin 2022. Tous les foyers qui aujourd'hui sont raccordés au téléphone, seront raccordés à la fibre. Nous vous précisons les délais dans le Gerstheim Info de décembre.



Entre deux ponts ...



INAUGURATION DU PONT DU SCHOELLENGIESSEN

C'est par un beau samedi ensoleillé le 10 juillet 2021 qu'a eu lieu l'inauguration du Pont du Schoellengiesen, situé sur le hameau du Bord du Rhin, après 8 mois de travaux.

Cet ouvrage ayant subi les affres du temps et des intempéries, a vu sa structure métallique et son tablier entièrement rénovés.

Laurence Muller-Bronn, a présidé la cérémonie en qualité de membre de la Collectivité Européenne d'Alsace, collectivité ayant financé les travaux à hauteur de 800 000 €.

Un panneau matérialisant le hameau «Bord du Rhin» a également été dévoilé par Monsieur le Maire, Julien Koegler, en présence de Antoine Herth, député de la circonscription, de Philippe Scheibling, responsable du projet auprès de la CEA, de membres du Conseil Municipal ainsi que des riverains.



UN PONT TOUT NEUF RUE DE DAUBENSAND

L'ancien pont qui enjambait le Hanfgraben au débouché de la rue de Daubensand a été remplacé par une nouvelle structure. Il a été réalisé en préfabriqué avec comblement du talus. Les pierres en grès ont été conservées. Un nichoir à chauve-souris a été installé par la Communauté de communes au titre des mesures compensatoires.

Le pont servira à faire le lien entre les deux berges et sera desservi par la future piste cyclable de la ComCom reliant Gerstheim, Daubensand et Obenheim. Un aménagement de sécurité complètera l'installation pour protéger les cyclistes.



Cadre de **vie**

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

La prolifération anarchique des dépôts illégaux de déchets constitue une nuisance pour l'environnement et porte atteinte à l'harmonie et à la qualité des espaces naturels. Un dépôt d'ordures est un dépôt illégal, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. Il représente une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoque des nuisances visuelles et olfactives. Les dépôts de déchets sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975, mais ils font toujours partie de notre paysage bien que la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée.

En juin dernier, grâce à notre nouveau système de vidéo protection, nous avons pu interpellé 3 riverains en train de jeter leurs déchets dans la nature.



Que dit la loi ?

- **Abandon ou dépôt de déchets par un particulier** : contravention de 2^{ème} classe, soit une amende forfaitaire de 68 € (minorée à 45 € si paiement rapide, majorée à 180 € si paiement tardif et au maximum à 450 € en cas de défaut de paiement ou de contestation), selon l'article R632-1 du Code pénal repris par l'article R.541-76 du Code de l'environnement.

- **Abandon ou dépôt de déchets par un particulier transportés en véhicule** : contravention de 5^{ème} classe, soit une amende d'un montant maximum de 1 500 € (3 000 € en cas de récidive) prononcée par un juge, selon l'article R635-8 du Code pénal repris par l'article R541-77 du Code de l'environnement.

- **Abandon ou dépôt de déchets par une entreprise** : 2 ans de prison et/ou 75 000 € d'amende, selon article L541-46 du Code de l'environnement.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour ne pas polluer la nature avec des dépôts sauvages.

Respectons notre environnement, respectons notre ville.

CAMPAGNE HYGIÈNE CANINE

Face aux nombreuses incivilités concernant les déjections canines laissées sur la voie publique par les propriétaires de chiens, la commune a réalisé une campagne de sensibilisation pour l'hygiène canine. Vous verrez prochainement des nouvelles affiches au niveau des distributeurs de canisacs.

Le propriétaire qui laisse les déjections de son animal sur la voie publique encourt une amende de 35 €.



PROPRIÉTAIRES DE CHIENS : QUELLES SONT LES RÈGLES ?

Le propriétaire d'un animal est responsable des dommages causés par ce dernier, qu'il soit sous sa garde ou qu'il se soit égaré ou échappé.

Il est interdit de laisser divaguer son animal.

Un chien est considéré comme divaguant s'il se trouve dans l'une des situations suivantes :

- Il n'est plus sous la surveillance de son maître ;
- Il se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel ;
- Il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable de plus de 100 mètres.

Tout chien circulant sur la voie publique, en liberté ou tenu en laisse, doit être muni d'un collier portant le nom et l'adresse de son propriétaire gravés sur une plaque de métal.

Laisser divaguer un chien susceptible d'être dangereux pour les personnes peut être puni d'une amende de 150 €. Le tribunal peut décider, en plus, de confier définitivement l'animal à une fondation ou une association de protection animale.

Vie citoyenne

À partir de quel âge ?

Il n'y a pas de condition d'âge pour demander une carte d'identité mais il est recommandé de faire la demande pour votre enfant dès qu'il rentre à l'école.

NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ



La nouvelle carte nationale d'identité est entrée en vigueur depuis le 2 août 2021. Cette carte, plus petite que l'ancienne, est au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire) et contient une puce électronique.

Cette nouvelle carte vise à lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité.

Que contient-elle ?

Sa puce électronique, hautement sécurisée, comprend des informations qui figurent sur la carte : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, l'adresse, la taille, le sexe, la date de délivrance de la carte et sa

date de fin de validité ainsi que, comme pour le passeport, la photo du visage et les empreintes digitales (sauf pour les mineurs de moins de douze ans).

Elle est également équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) signé par l'État, qui permet une lecture automatique et reprend les données inscrites sur la carte, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si ces données ont été modifiées.

Dois-je renouveler ma carte qui est à l'ancien format ?

Il n'est évidemment pas obligatoire que tous les citoyens soient munis d'une telle carte à partir du 2 août 2021. En revanche, aucune carte nationale d'identité à l'ancien format ne pourra être délivrée à partir de cette date.

Vous n'avez donc pas besoin de renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si elle est encore valide. Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte.

Le recueil des empreintes obligatoires

Les empreintes figurent obligatoirement dans la puce de la carte mais elles ne seront pas conservées dans le traitement national si le titulaire de la carte en fait la demande.

Une nouvelle durée de validité

La durée de validité de la nouvelle carte sera de dix ans, et non plus de quinze ans, pour respecter le règlement européen.

www.service-public.fr

Rappel : la mairie de Gerstheim n'est pas habilitée à recevoir vos demandes de cartes d'identités et passeports.

Retrouvez ci-dessous les mairies les plus proches où vous pouvez faire votre demande :

- Mairie d'Erstein
- Mairie de Benfeld
- Mairie de Fegersheim
- Mairie d'Illkirch
- Mairie de Sélestat

RECENSEMENT MILITAIRE ET JDC



Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser en Mairie (il faudra présenter sa carte d'identité et le livret de famille de ses parents). Son recensement fait, il reçoit une attestation de recensement. Cette attestation est à présenter

lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat, au permis de conduire...)

Le jeune qui s'est fait recensé est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

La JDC est une journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions. Vous devez y participer avant votre 18^{ème} anniversaire (ou avant votre 25^{ème} anniversaire dans certains cas). La date et le lieu de votre JDC sont indiqués dans

l'ordre de convocation que vous recevrez.

Que faire en cas de perte ou de vol de l'attestation de recensement ?

Si vous avez perdu votre attestation de recensement, vous devez demander une attestation de situation administrative à votre centre du service national :

Tél : 09 70 84 51 51
csn-strasbourg.bjdc.fct@intradef.gouv.fr



BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Nouveau service de broyage

Les samedis 6 et 20 novembre 2021 de 8h à 12h les agents communaux seront disponibles pour le broyage de vos végétaux gratuitement place de la Fontaine (parking salle des fêtes). Vous pourrez récupérer vos copeaux de bois ou les laisser à disposition des habitants.

Broyage à domicile

Le broyage de vos branchages à votre domicile est également possible durant la semaine du 16 au 19 novembre 2021 par les agents.

Les agents utiliseront le broyeur de végétaux de la Communauté de communes. Les copeaux seront laissés sur place.

Tarif : 43 € / heure, 21,50 € par demi-heure entamée. Si vous souhaitez utiliser ce service, merci de vous adresser à la mairie afin de prendre rendez-vous.

DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts du lundi sur le parking de la salle des fêtes se terminera le lundi 25 octobre 2021.

DÉCHÈTERIES : NOUVEAUX HORAIRES

Depuis le 1^{er} septembre dernier de nouveaux horaires ont été mis en place dans les déchèteries du Smictom, afin d'offrir davantage de simplicité (ce seront les mêmes horaires toute l'année) et davantage de temps d'ouverture (+21 jours sur l'année par rapport aux anciens horaires).

**Les déchèteries sont ainsi ouvertes :
du mardi au samedi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**

De nouveaux flux vont être déployés pour améliorer la valorisation des déchets déposés : huisseries, rembourrés (couettes, oreillers...) et plastiques durs (ce dernier flux sera uniquement mis en place à Scherwiller, Barr, Villé et Sundhouse dans un premier temps, pour des raisons de place).

LES BIODÉCHETS SE TRIENT AUSSI DANS LES PÉRISCOLAIRES

Afin de valoriser au mieux les restes alimentaires produits dans les structures périscolaires, le SMICTOM a conventionné avec les Communautés de communes de son territoire pour les équiper d'un bac biodéchets exclusif. Parallèlement, des formations avec le personnel encadrant ont eu lieu afin de sensibiliser au gaspillage alimentaire et donner des conseils pour le réduire. Des animations avec les enfants sur cette thématique vont être également organisées à la rentrée.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DU TRI DANS LES COLLECTIFS

Des actions de sensibilisation ont été organisées au pied de nombreuses résidences collectives cet été afin d'améliorer notamment la qualité de tri du bac jaune. 4 ambassadeurs ont ainsi été embauchés pour cette période dans cet objectif. L'enjeu est important : l'habitat collectif représente près de 40% des foyers du territoire et la qualité du tri y est encore régulièrement perfectible.

AU DÉSHÉRBAGE, CITOYENS !



L'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène.

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis de nombreuses années la municipalité s'est engagée dans une démarche environnementale forte en abandonnant l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces publics.

Les trottoirs et abords extérieurs font parties de la voie publique certes. Néanmoins, leur entretien en incombe aux résidents des habitations juxtants ces espaces publics, que l'on soit propriétaire ou locataire.

En période estivale, les travaux consistent à éliminer les adventices qui peuvent dans certains cas devenir hauts et envahissants, alors qu'en période hivernale, l'entretien consiste plutôt au déneigement et au balayage des rigoles.

Un trottoir fait donc partie intégrante de notre environnement proche et représente au passage la carte de visite de nos lieux de vies.

Il est également important d'entretenir et de tailler régulièrement les haies ainsi que toutes autres plantes poussant sur un espace privé et qui empiètent sur l'espace public car un trottoir doit rester libre d'accès et représente un endroit sécurisé pour les piétons.

Il est à noter que la majeure partie de nos concitoyens entretient de manière exemplaire les abords de leurs propriétés et nous les en remercions vivement. Nous invitons donc les autres à en faire de même.

Notre village mérite bien cela, sachant que l'entretien d'un trottoir est un lieu d'échange et souvent un bon moment de convivialité.

Kilbe

Les
JEUX HOP'LYMPIQUES
de **GERSTHEIM**

18 & 19 septembre 2021

à partir de 14h



Organisée par le Comité des fêtes,
la commune et les associations gerstheimois

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE SUR L'ENSEMBLE DE LA MANIFESTATION
PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR LA RESTAURATION SOUS LE CHAPITEAU

SAMEDI
18 septembre

à partir de 9h30

DISTRIBUTION
DE PAIN D'ÉPICES

à partir de 14h

FÊTE FORAINE

Place de la Fontaine

à partir de 20h

SOIRÉE DANSANTE

animée par un DJ
& restauration



DIMANCHE
19 septembre

à partir de 9h15

COURSE RIED RUN ROCK

Inscriptions sur sporkrono.fr

à partir de 11h

APÉRITIF & RESTAURATION

à partir de 13h

PARCOURS DE LA FLAMME
HOP'LYMPIQUE

dans les rues de Gerstheim

à partir de 14h

FÊTE FORAINE

Place de la Fontaine

ACTIVITÉS SPORTIVES
ET LUDIQUES

Proposées par les associations

à partir de 17h

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE
AVEC SPECTACLE DE FEU

20h-21h30
Port du masque obligatoire
Entrée libre

Mardi 28 septembre
Salle des Fêtes
GERSTHEIM

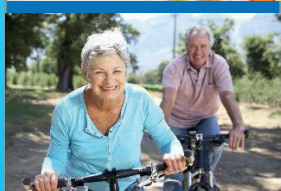
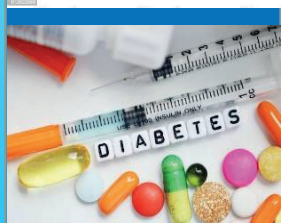
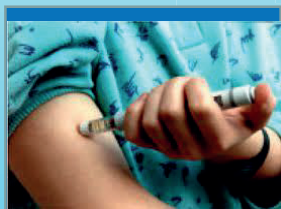
PASS SANITAIRE
OBLIGATOIRE

CONFERENCE

&

DIABETE

INSULINE



Pr. Laurence KESSLER

Endocrinologue, Hôpital Civil, Strasbourg

M. Fabrice LERCH

Ingénieur, Eli Lilly, Fegersheim



Inscriptions : **DAMGE Christiane (AFD67) : 06 31 47 73 12**
damge.christiane@outlook.fr

Marche SOLIDAIRE CONTRE LE DIABÈTE à Gerstheim

Marche gourmande de 8 km

DIMANCHE 3 OCTOBRE 2021

à partir de 9h

PASS SANITAIRE
OBLIGATOIRE



Adulte : **40 €**

Enfant (-12 ans) : **18 €**

7 € seront reversés

à la Fédération Française des Diabétiques 67

STAND DE DÉPISTAGE DU DIABÈTE
avant et après la marche



MENU

(boissons comprises)

› Apéritif

› Salade gourmande

› Bouchées aux 5 poissons
servies avec des pâtes

ou

Contre-filet de boeuf
gratin Dauphinois, farandole de légumes

› Tarte & café

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Inscriptions obligatoires à l'office de tourisme du Grand Ried - Bureau d'Erstein
PLACES LIMITÉES (Paiement par CB ou espèces uniquement)

Fiche d'inscription disponible
sur www.gerstheim.fr

Gerstheim
au cœur du Rhin

LE GRAND RIED
Terre d'Alsace

Fédération Française
des Diabétiques

Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.

ÉDITION 2021

Vente directe de vaisselle de Chefs

SAMEDI 16 OCTOBRE
de 10h à 19h

DIMANCHE 17 OCTOBRE
de 10h à 17h

Assiette de Thierry Schwartz Obernai*

ESPACE LOUX • SALLE DES FÊTES
17 rue du Général de Gaulle 67150 GERSTHEIM **ENTRÉE 3€**

La grande vente de « La Vaisselle des Chefs » aura lieu les 16 et 17 octobre 2021 à la salle des fêtes.

Au programme :

- vente de vaisselle de grands Chefs : assiettes, couverts, verres, argenterie, cuivres, plats, cocottes, nappes...
- une douzaine de Chefs alsaciens
- un espace marques avec Staub, Siegfried Burger, Baumalu, Pillivuyt...
- des conférences sur les arts de la table et la vaisselle alsacienne d'Henri Loux

Plus d'informations sur : www.lavaisselledeschefs.com



Les chefs présents :

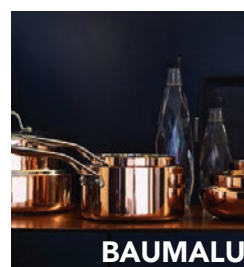
- 1 - Pascal Bastian**
« L'Auberge du Cheval Blanc* » à Lembach
- 2 - Thierry Schwartz**
« Thierry Schwartz Le Restaurant* » à Obernai
- 3 - Cyril Bonnard**
« Le Parc Hôtel**** » à Obernai
- 4 - Didier Roedel**
« À la couronne » à Scherwiller
- 5 - Audrey Stippich et Frédéric Lefèvre**
« Le Clos des délices » à Ottrott

- 6 - Stéphane Friedmann**
« Le Relais des Saveurs » à Marlenheim
- 7 - Gilles Seiler**
« Aux trois poissons » à Colmar
- 8 - Pierre Meyer**
« Auberge au Vieux Pressoir » à Westhalten
- 9 - François Golla**
« Hôtel - Restaurant Au Bœuf Rouge » à Niederschaeffolsheim
- 10 - Fabien Raux**
« Le 1741* » à Strasbourg



PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Les marques :



Commémoration des 50 ans
de la Disparition **d'Auguste Schirlé**

Compositeur, Pianiste, Organiste, Maître de chapelle, Enseignant Alsacien

Samedi 23 octobre 2021

Salle des fêtes de Gerstheim

**PASS SANITAIRE
OBLIGATOIRE**



Exposition

10h-18h

en association avec
le **Conseil Municipal
des Jeunes**



Pièce de théâtre musicale à 20h

« Auguste Schirlé, une vie faite de musique »

avec la participation de
la **Musique Concorde**, de l'**École de musique intercommunale du Rhin**
et des **Gerstheimois** et **Gerstheimois**

Carte de jeux

pour le parcours de nos jeunes visiteurs

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

Sous réserve des restrictions sanitaires en vigueur



Village de Noël le 27 novembre 2021

AU PROGRAMME

Vin, chocolat et jus d'orange chaud, bredele, crêpes et gaufres, et d'autres mets vous seront proposés pour cette édition 2021 par quelques associations du village qui tiendront les stands de restauration. Le feu de camp sera présent pour vous réchauffer après avoir fait le plein de cadeaux sur les stands des exposants qui brilleront de mille feux par leurs nombreuses décorations de Noël artisanales réalisées rien que pour vous. Vous y trouverez aussi quelques stands de gourmandises qui égayeront vos papilles en attendant la visite d'un certain Monsieur barbu qui fera son apparition en fin d'après-midi.

Vous souhaitez tenir un stand pour vendre vos réalisations artisanales lors de cette édition du village de Noël 2021 ? Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre emplacement auprès de la mairie en adressant un mail à mairie@gerstheim.fr.

CONCOURS CHEMIN DES CRÈCHES ET DÉCORATIONS DE NOËL DE GERSTHEIM

Ce concours innovant est basé essentiellement sur la qualité de créativité éco-responsable, et ne doit pas engendrer de surenchère par l'achat de décoration et/ou d'illumination. Il doit laisser place à l'imagination, la créativité, l'originalité, par la diversité des matériaux naturels, recyclés et/ou récupérés. L'utilisation avec parcimonie de décorations lumineuses peu énergivores est préconisée et souhaitée cela afin de préserver la qualité du ciel nocturne et de ne pas générer une surconsommation d'énergie. Les décorations devront être visibles de l'espace public du 27 novembre au 27 décembre 2021 de 18h à 21h

Le concours est ouvert aux habitants, associations et commerces de Gerstheim. La participation est gratuite. Les participants acceptent que des photos de leurs décorations soient utilisées dans les supports de communication de la commune. Pour cela il suffit de vous inscrire en téléchargeant le formulaire d'inscription sur : www.gerstheim.fr - Date limite d'inscription : le 1^{er} novembre 2021.

EXPOSITION « LES CRÈCHES À TRAVERS LE MONDE »

Il y aura, une exposition de plus de 100 crèches du monde à l'Espace Loux durant le week-end, avec une conférence animée par M^{me} Marlyse Philipp sur l'évolution et la signification de la crèche à travers le monde.

Si vous êtes collectionneur de crèches et si vous souhaitez exposer vos crèches prenez contact sans tarder avec la mairie.

Plus d'info sur le site www.gerstheim.fr
et la page Facebook : Ville de Gerstheim



● Jeunesse



ÉCOLE MATERNELLE

Sortie de fin d'année

La classe 4 (petits-grands bilingues) a réalisé sa sortie de fin d'année à la ferme AGF de Rhinau. Les enfants ont également participé à une balade au parcours de santé et sont partis à la découverte de l'exposition photo sur le thème de la nature à l'étang.

Rentrée 2021 Horaires : 8h/11h20 13h30/16h10 (accueil à partir de 7h50 et 13h20)

Directeur : Arnaud Antoni-Arrus
123 élèves répartis en 5 classes :

Petits et Moyens monolingues : 26 élèves
Anissa Bellal

Petits et Grands monolingues : 23 élèves
Arnaud Antoni-Arrus

Moyens bilingues : 23 élèves
Julie Braun

**Petits et Grands bilingues :
2 classes de 27 et 26 élèves**
Mélanie Adolf (allemand)
et Sandrine Wassmer (français)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Défi : à l'école j'y vais à vélo !

Les enfants ont réalisé 4 763 km de vélo du 17 mai au 6 juin 2021.

Félicitations à eux, ils ont reçu chacun une récompense.

M. le Maire, Julien Koegler, a assisté à la remise des prix accompagné de Laurence Muller-Bronn, conseillère d'Alsace et sénatrice.



Rentrée 2021 Horaires : 8h/11h45 13h45/16h
(accueil à partir de 7h50 et 13h35)

Directrice : Christine CRUSOT
241 élèves répartis en 11 classes :

CLASSES MONOLINGUES

CP : Clélia Blagoev, 19 élèves

CE1: Nadine Eby, 20 élèves

CE2/CM1: Christine Crusot et
Chloé Sperandio, 22 élèves

CM1 : Aurelie Kayser, 23 élèves

CM2 : Annie Schoenfelder,
23 élèves

Dispositif ULIS

Sylvaine Mathieu, 10 élèves

CLASSES BILINGUES

CP : Sandra Siegwalt et Mélissa
Rein, 25 élèves

CE1 : Sandra Siegwalt et
Mélissa Rein, 24 élèves

CE2 : Stéphanie Leroy et Anna
Forgiarini, 24 élèves

CM1 : Mélanie Chambrion et
Hélène Frommer, 22 élèves

CM2 : Thibaud Bouley et
Christelle Laurin, 29 élèves



COLLÈGE • Des défis réussis

Bravo aux élèves du collège de Gerstheim qui se sont investis dans nombreux projets et concours tout au long de l'année 2020-2021 (Big challenge, course aux nombres, concours de dessin de presse, Théo challenge, Ludi Grammatici, ...). A noter les beaux résultats pour deux projets :

Mathématiques sans frontières

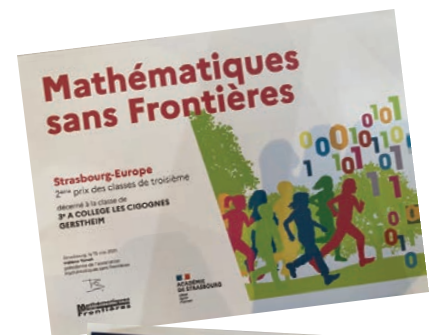
Mathématiques sans frontières est une compétition interclasses organisée par l'Inspection pédagogique régionale de mathématiques de l'académie de Strasbourg. La classe de 3^{ème} a remporté le 2^{ème} prix des classes de 3^{ème}.

Défi « j'y vais »

Défi « j'y vais » organisé par l'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est en partenariat avec la ComCom du Canton d'Erstein : du 17 mai au 06 juin les collégiens ont été invités à limiter l'empreinte carbone de leurs déplacements en privilégiant le vélo. Le collège arrive 1^{er} des collèges du Grand Est.

Rentrée 2021

À la rentrée 2021, le collège accueille 328 élèves répartis dans 13 classes : 82 élèves en 6^{ème}, 87 élèves en 5^{ème}, 96 élèves en 4^{ème} et 63 élèves en 3^{ème}.



PÉRISCOLAIRE • Été 2021

Cet été, tous les enfants ont utilisé leurs 5 sens et ont vécu de véritables aventures. A l'ombre d'un arbre, ils ont pu prendre le temps d'observer la nature, de sentir la douce odeur des fleurs d'été, de goûter de magnifiques fruits de saison, d'écouter le chant des oiseaux et de profiter de chaque instant. Les enfants ont pu ainsi explorer leur environnement en partant à l'aventure ! Au programme, il y avait des jeux de piste, des balades vélo, des activités nature en tous genres et des ateliers goûters faits maison ! Suite au prochain accueil de loisirs !



La Communauté de Communes du Canton d'Erstein organise l'accueil périscolaire « Les Cigognes » :

- Périscolaire : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h20 à 13h45 et de 16h à 18h30
- Mercredis (hors vacances scolaires) de 8h à 18h30
- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (vacances scolaires) du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

Pour la rentrée 2021, 200 enfants sont inscrits :

Cycle maternelle : 55 enfants
Cycle élémentaire : CP/CE1/CE2 : 87 enfants
Cycle élémentaire : CM1/CM2 : 58 enfants

Responsable éducatif du site périscolaire et extrascolaire :

Sabrina Bronner
 Tél : 03 88 68 29 15
periscolaire.gerstheim@cc-erstein.fr



ANIMATION JEUNESSE FDMJC ALSACE • Été 2021

Secteur Gerstheim/Rhinou

L'été 2021 de l'animation jeunesse FDMJC Alsace : riche en couleurs et en aventures avec les jeunes du secteur !

Il était temps de pouvoir à nouveau sortir librement et avec un beau soleil... ou presque !

Le beau temps n'était pas toujours au rendez-vous mais pas de soucis pour nous, toujours prêts à proposer d'autres activités, il faut être réactif dans l'animation !

Le projet des boîtes à livres

Nous avons pu finaliser notre projet de bibliothèque de rue avec la décoration de l'abribus d'Obenheim !

Un grand merci à notre artiste graffeur Guillaume Jehl alias Kadé et au groupe de jeunes : Marie, Lucija, Evangéline, Eléonore, Nayla, Lara, Jemmy, Mathéo, Théo, Livio, Mathis, Léon, Dorian et Noah.

Tout a commencé en fin d'année 2020 : avec les jeunes, nous avons cherché deux anciens frigos au Smictom de Scherwiller, puis ils ont été décorés afin de les transformer en bibliothèque de rue pour Gerstheim et Obenheim. L'idée de ce groupe de jeunes est de donner une seconde vie à nos livres et de permettre un accès gratuit à la culture pour tous ceux qui souhaitent dévorer des romans...

Formation aux gestes de 1^{er} secours

Plus d'une vingtaine de jeunes ont eu la chance d'avoir un intervenant pour apprendre les gestes des premiers secours lors d'une journée. Les jeunes savent maintenant comment alerter, sécuriser et aider si besoin ! Au programme : Comment passer un appel et à qui en fonction des situations, qu'est-ce que la Position Latérale de Sécurité, Comment faire un massage cardiaque (sur un mannequin – covid oblige), à quoi sert un défibrillateur, que faire si quelqu'un s'étouffe, quelle méthode utiliser...

Après tout ce sérieux bien sûr c'est parti pour les loisirs !

Les jeunes ont pu s'amuser au bowling, au laser game, au cinéma, découverte de la glisse grâce au total jump au plan d'eau de Lauterbourg, visite des villages de la Com Com à vélo (avec plus de 60 km à leur actif, bravo les sportifs !). Ils ont également pu s'amuser lors de grands jeux en forêt (Ko Lanta – jeux d'adresses et d'équilibre – parc aventure, loup garou...)

Lors de la soirée casino plus d'une vingtaine de jeunes ont joué le jeu et se sont mis sur leur 31 pour participer : poker, black jack, 421, jeu de roulette, loto... Attention rien ne va plus, les jeux sont faits !

Et encore de nombreuses aventures à découvrir en images sur facebook (Carinesaj).

Merci à nos animateurs de l'été Corentin Thomas et Léo Frindel de Gerstheim et Axel Debrosse de Boofzheim.



Info rentrée

À la rentrée de septembre, l'animation jeunesse sera présente au sein du collège pour les ateliers jeux de sociétés sur la pause méridienne, au local pour les activités cuisine, nature, théâtre et jeux mais aussi lors des manifestations (kilbe, action de prévention, collaboration avec le comité des fêtes) et déjà nous réfléchissons au programme des vacances de la Toussaint !

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'informations :

Carine au 06 79 12 56 25

ou Gilles au 06 79 11 74 54

Prenez tous soin de vous et à bientôt !



LA MAISON DE RETRAITE MAINTIENT LA DYNAMIQUE !

Le programme d'animation de la maison de retraite était particulièrement étoffé ces derniers mois pour le plus grand bonheur des résidents.

Un festival de concerts

Les résidents ont pu bénéficier d'un festival de concerts variés en juin et juillet avec :

- Marcel Soulodre, chanteur country canadien
- Eric Vivion, Chanteur lyrique (concert offert par M. Valentin)
- le groupe Swing Time, jazz manouche de Strasbourg
- le groupe TIAGO

Sorties découverte

- Visite de la brasserie Saint Pierre,
- Visite et marché d'Obernai,
- 5 résidents ont pu retrouver les joies de l'activité aquatique à la piscine d'Erstein avec Bertrand Eberhardt, kinésithérapeute.
- Exposition Christo et Jeanne-Claude au Musée WURTH, le 20 juillet sur invitation de M. Marc Messerschmitt. Vive la culture !

Comme un poisson dans l'eau

Un grand merci à Monsieur Jean-Paul Kraus pour la remise en état de notre aquarium. Les résidents sont ravis de pouvoir à nouveau contempler les poissons tout en couleurs !

Animation vélo

Atelier répare vélo, marquage et vélo smoothie avec Cadr'67 et Vélo Station, le 7 juillet. Les familles de résidents et tous les

gerstheimois étaient invités à venir faire réparer et contrôler leur vélo gratuitement. Contre quelques tours de pédales, l'association cadr'67 offrait de délicieux smoothies de fruits frais. Ce fut l'occasion de faire (re)découvrir aux familles de résidents et aux bénévoles les 3 vélos spécifiques mis à disposition par le Manoir.

Poneys de la ferme au petit bonheur du Ried : visite en chambre !

Le jeudi 1^{er} juillet, le poney Spirit, arrive les babines humides et le poil doux. L'établissement le connaît déjà, mais en ce jour si particulier, une surprise de taille attend les résidents de l'EHPAD.

Il s'invite en chambre ! Quelle surprise, incroyable, les résidents sont stupéfaits par l'exploit de Spirit.

Il a fallu de longues heures d'entraînement pour lui apprendre à gravir les escaliers, de la persévérance et la patience. La belle relation de confiance avec sa maîtresse, Laetitia, a largement contribué à rendre possible ce bel exploit.

Spirit a relevé le défi « haut les pattes ». Chaque résident a pu profiter d'un moment privilégié et magique, en particulier les résidents alités.

Tous à table !

C'est le retour des stammtischs, repas améliorés dans une ambiance festive et conviviale en présence de Sabrina Bronner, Vice-Présidente du CCAS.

L'acquisition d'un four à bois a lancé la saison des tartes flambées et des pizzas.

Retour au droit commun

La directive du 21 juillet du ministère de la santé « le retour au droit commun dans les EHPAD », signe le retour à la normale pour la plus grande joie de tous : visites en chambre, sans rendez-vous et sans horaire, possibles pour tous ; possibilité d'inviter les familles au restaurant de l'EHPAD, accueil du public dans les espaces collectifs...

Nos seniors bougent : ATELIER ÉQUILIBRE PLUS saison 2021-2022

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en partenariat avec l'Age d'Or, reconduit cet atelier plébiscité, dans une ambiance conviviale.

L'animateur, M. Trompeter, vous propose de stimuler l'équilibre, d'augmenter la souplesse et la force musculaire, afin d'être bien dans son corps et sa tête.

Tous les mercredis à 11h, salle 1 de la MJC, 10 rue des Anémones

Reprise des ateliers le mercredi 15 septembre à raison de 30 séances, hors vacances scolaires.

Inscriptions en mairie au 03 88 98 30 20 ou chez Anne-Marie Klipfel au 06 37 63 54 42

Tarif pour les 30 séances : 50€ (+ assurance)

NOCES DE PALISSANDRE (65 ans)

09.11.2021 Christiane FURST et Georges KELLER

NOCES DE DIAMANT (60 ans)

30.12.2021 Monique WEBER et Willy SCHWIEGK

NOCES D'OR (50 ans)

13.11.2021 Michèle KRUCH et Albert KUNTZ

ANNIVERSAIRES

15.10.2021	Robert MULLER	80 ans
27.10.2021	Marie-Irène DOTT	90 ans
30.10.2021	Michel ROSS	80 ans
06.11.2021	Eugène FUCHS	80 ans
16.11.2021	Monique SCHOENENBERGER	80 ans
19.11.2021	Julienne KREMPP	80 ans
30.11.2021	Eugène LESDEMA	90 ans
13.12.2021	Jean Louis MOSER	85 ans
16.12.2021	Monique MULLER	80 ans
16.12.2021	Mathilde BATZENHOFFER	85 ans
25.12.2021	Michel DAUL	90 ans



MARIAGE

Priscillia WEBER et Patrick SASSIAT	12.06.2021
Véronique BIHRY et Christelle VAQUEZ	24.07.2021
Rachel SEILER et Marc RIEDINGER	24.07.2021
Vanessa VESELIC et Julien KAPP	14.08.2021
Vanessa DA SILVA et Christophe DOS SANTOS	28.08.2021



PACS

Anaïs BONNET et Loïc ALBRECHT	31.05.2021
Catherine SLATINE et Bernard LASSALLE	07.07.2021



NAISSANCES

Noah WERTH	29.05.2021	4 rue de la Division Leclerc
Samed KARAKAYA	13.06.2021	13 rue des Lilas
Imran BOUSTEILA	30.06.2021	7 rue de la Forêt Noire
Célia SUGNIAUX	10.07.2021	4 rue des Tulipes
Mya KOCHER	13.07.2021	8 impasse d'Aquitaine
Erin SCHAEFFER HETZEL	14.07.2021	35 rue du Général de Gaulle
Yoann CASPAR	19.07.2021	11 rue de Champagne
Ruben ANTON	30.07.2021	19 rue de la Division Leclerc
Ali CEVIZ	22.08.2021	4 b rue Reuchlin



DÉCÈS

Fernand SCHOETTEL	23.07.2021
Jacqueline G'STYR née WILLER	09.08.2021
Daniel RICH	02.09.2021



Séance du 17 mai 2021 • Conseillers en fonction : 23 • Présents : 20

La séance est ouverte à 20h sous la présidence de M. le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Sabrina BRONNER qui a donné procuration à Audrey FRINDEL, de Sandrine KELIN qui a donné procuration à Marta CHATAIGNEAU, de Sophie HAGEMANN qui a donné procuration à Philippe SCHAEFFER et de Steve JECKO qui a donné procuration à Hubert SPRAUL mais qui est arrivé à 20 h 20 lors de l'examen du point n° 5.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 AVRIL 2021

Le procès-verbal de la séance du 12 avril 2021 est adopté à l'unanimité avec la modification suivante à insérer au point 8.DCM2020-21 subventions 2021, paragraphe C. Subventions aux associations locales.

« Steve JECKO a proposé de mettre en place un système de franchise pour les charges restant dues par les associations qui ont été impactées par les mesures sanitaires appliquées en 2020.

Sébastien SCHUEBER a également demandé que sa réponse soit reprise à savoir que « c'est un sujet qui sera débattu en commission association en fin d'année ».

ÉCOLE : APPROBATION DES RYTHMES SCOLAIRES SUR 4 JOURS

Le décret du 27 juin 2017 permettait aux Directeurs des services départementaux de l'Education Nationale, sur proposition conjointe d'une commune et du conseil ou des conseils d'écoles, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaire sur 8 demi-journées soit 4 jours.

Après discussion, les conseillers ont approuvé la semaine de 4 jours ainsi que les horaires de classe à savoir : pour l'école maternelle, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h00 à 11h25 et de 13h20 à 15h55 ; pour l'école élémentaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00.

DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS INTERMINISTÉRIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

La vigilance aux entrées et sorties de l'école est une priorité : les ATSEM sont présents dans le hall d'entrée et les couloirs aux moments des entrées et sorties des élèves et les portes d'entrée sont verrouillées durant le temps scolaire. Mais pour permettre l'entrée des enfants qui doivent partir ou qui reviennent après un rendez-vous médical, une demande de gâche électrique a été formulée. Un devis a été établi pour l'école maternelle. Le montant de la dépense est estimé à 5 995 € HT pour l'école maternelle étant précisé que l'école élémentaire est déjà équipée. Monsieur le Maire a été autorisé à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPD) et de solliciter une subvention d'un montant de 80 %.

ÉLABORATION D'UN PROJET POUR LA RUE DU RHIN, LA RUE REUCHLIN ET LA RUE DU 30 NOVEMBRE

Des parcelles non bâties situées rue du Rhin, rue Reuchlin à proximité de la rue du 30 Novembre sont attenantes à la place du Marché. Elles ne sont pas qualifiées d'emplacements réservés par le PLU mais elles présentent un intérêt pour la commune en raison de leur localisation et permettent de sécuriser le marché. Situées à proximité de la place du Marché elles pourraient être utilisées pour : permettre l'augmentation de la surface de la place du marché, augmenter l'offre proposée lors du marché tout en répondant à la demande incessante d'emplacements lors du marché hebdomadaire du vendredi, sauvegarder ou de mettre en valeur le secteur. Le Conseil a autorisé Monsieur le Maire à engager les études de faisabilité et de mener toute action utile à la mise en œuvre de ce projet.

MODIFICATION STATUTAIRE DES COMPETENCES DE LA CCCE : TRANSFERT DE LA COMPETENCE « AUTORITE ORGANISATRICE DE LA MOBILITE LOCALE (AOML) DIT MOBILITE »

La loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019, a pour ambition de supprimer les « zones blanches » de la mobilité. Pour ce faire, l'un de ses objectifs principaux est de couvrir l'ensemble du territoire national par des autorités organisatrices de la mobilité locale (AOML) en charge d'apporter des solutions durables, alternatives au « tout voiture individuelle », et au plus près des besoins de la population. Les Communautés de communes ont été invitées à se positionner avant le 31 mars 2021 sur leur souhait de devenir (ou non) AOML, à savoir si elles décident (ou non) de s'emparer de la compétence Mobilité, et ce pour un exercice effectif au 1er juillet 2021.

La Communauté de communes du Canton d'Erstein s'est prononcée favorablement lors de sa séance du 30 mars 2021 tout comme les conseillers municipaux.

APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Le contrat jeunesse conclu avec la CAF est arrivé à échéance. Il sera remplacé par la convention territoriale globale pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2025.

Le Maire est autorisé à signer cette convention qui matérialise l'engagement de la CAF à poursuivre son appui financier aux services et aux familles du territoire.

ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE PRÉPARATOIRE DES JURYS D'ASSISES POUR 2022

En vue de l'établissement de la liste préparatoire des jurys d'assises pour l'année 2022, les personnes suivantes ont été tirées au sort : Madame Véronique LINKS ; Monsieur Justin WEISLINGER ; Madame Danièle LINKS ; Monsieur David HOFFMANN ; Monsieur Julien ANTON ; Monsieur Fabrice KUNTZ ; Madame Gabrielle JIMENEZ ; Madame Joëlle ESTNER ; Madame Marie-Madeleine DJNIDI.

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Commission affaires sociales et seniors

Audrey FRINDEL, Adjointe au Maire, indique que les inscriptions pour le voyage seniors auront lieu à partir du 26 mai prochain. Sabrina BRONNER, Adjointe au Maire, va finaliser le voyage avec les partenaires.

Commission santé publique, bien-être et conseil municipal des jeunes

Audrey FRINDEL, Adjointe au Maire, précise que des rencontres ont eu lieu avec les commerçants de la bouche pour l'organisation de la marche de solidarité contre le diabète. Cette marche se fera sous la forme d'une marche gourmande. Une nouvelle rencontre avec les commerçants est prévue le 7 juin prochain.

Le conseil municipal des jeunes travaille toujours sur son projet de sentier pieds nus. Une visite du sentier existant à Muttersholtz sera organisée lorsque les conditions sanitaires le permettront à nouveau.

Audrey FRINDEL communique sur les nouveaux protocoles sanitaires en vigueur. A partir du 19 mai, les activités intérieures et extérieures sont à nouveau ouvertes aux mineurs. Un mail d'information a été adressé à tous les présidents d'association. A ce jour, les rencontres de personnes majeures sont possibles en extérieur mais limitées à 10 personnes sur la voie publique. Au 30 juin prochain, les associations seront plus libres.

• Vos élus délibèrent

Commission voirie – déplacements urbains

Les membres de la commission se sont déplacés dans 4 secteurs de la commune afin d'établir la liste des travaux à réaliser en 2021.

Philippe SCHAEFFER, 1er Adjoint, dresse la liste des points qui ont été évoqués :

- A l'intersection de la rue des Violettes avec la rue du Maire Wust, à hauteur de la priorité à droite ;
- Le passage rue des Lilas – rue des Narcisses vers les écoles : il a été proposé de refaire les enrobés et de supprimer les bordures de trottoirs qui sont accidentogènes pour les plus petits ;
- Rue Brigade Alsace Lorraine : la rue est très large et les membres ont proposé de réduire son emprise afin d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes tout en prévoyant le stationnement des voitures. La largeur de la route est, à certains endroits, de 12 mètres et cela peut nuire au respect des limitations de vitesse. Le stationnement pourrait être une piste permettant la réduction de la vitesse.

Commission vie associative et sportive

Les membres se sont retrouvés dans les locaux de la MJC pour une visite des lieux. Les membres ont travaillé sur un cahier des charges pour la réfection des sanitaires et ont validé un formulaire à utiliser par les associations pour l'organisation de leurs manifestations.

Commission environnement- agriculture – fleurissement – cadre de vie

Thierry WENDLING, Adjoint au Maire, rend compte de la dernière réunion de la commission environnement le 21 avril dernier.

Suite à la rencontre avec M. PIELA, président du SMICTOM, les élus ont décidé de mettre en place une benne d'apport volontaire de déchets de tonte sur le parking de la place de la Fontaine, les lundis de 16 h à 18 h 45.

Stéphane SCHNEIDER, qui était présent lors d'une collecte hebdomadaire, estime qu'il n'est pas nécessaire de rester jusqu'à 18 h 45. En effet, deux personnes se sont présentées après 18 heures. Il précise qu'il faudrait définir ce qui peut être accepté car il a constaté l'apport de branches.

Monsieur le Maire indique que la Mairie a toujours communiqué en indiquant déchets de tonte, sans pierre ni terre et ce, dans l'optique de pouvoir les méthaniser.

Pour Pascal GRIMM, il faut arrêter de tout accepter et ne recevoir que de l'herbe. Il faut se limiter aux déchets de tonte pour les valoriser. Pour certains, les déchets verts correspondent à tous les déchets or cela n'est pas le cas. Il doit s'agir d'herbes, de feuilles de plantes, de mauvaises herbes, donc tout ce qui ne dépasse pas 30 centimètres du sol.

Une nouvelle rencontre de la commission environnement sera prévue fin juin avec à l'ordre du jour la présentation financière du projet d'aménagement autour de la mairie, les poubelles pour les canisites et l'aide de la commune aux Gerstheimois pour l'achat de vélo électrique.

POINTS DIVERS

Dominique FICHAUX indique que des jeunes escaladent le mur du boulanger pour atteindre le lavoir. Dernièrement, il y a eu une altercation en présence d'une dizaine de jeunes. Certains sont même rentrés dans le tuyau d'évacuation des eaux pluviales. Il faut leur indiquer la dangerosité de leur action.

Steve JECKO indique que la Fédération de pêche a accordé une subvention à l'AAPPMA pour l'enrochement de l'étang mais que le dossier n'a pas encore été traité par la Communauté de communes en raison de la nécessité de réunir la commission d'attribution des subventions. Il semble que la demande de subvention de l'AAPPMA ne soit pas éligible aux subventions de la CCCE et Steve JECKO estime que le dossier aurait dû être porté par la commune ou que la commune accompagne au moins l'association.

Monsieur le Maire indique que la commune et le Syndicat de pêche ont tous deux accordé une subvention et propose que l'association prenne contact avec les services de la Mairie afin de faire le point sur les difficultés rencontrées.

Séance du 5 juillet 2021 • Conseillers en fonction : 23 • Présents : 19

La séance est ouverte à 20h sous la présidence de M. le Maire et en présence de tous les conseillers municipaux en fonction à l'exception de Pascal GRIMM qui a donné procuration à Joëlle WOHLSCHLEGEL, Marta CHATAIGNEAU qui a donné procuration à Sandrine KLEIN, de Xavier GIROD qui a donné procuration à Sébastien SCHUEBER et de Steve JECKO qui a donné procuration à Hubert SPRAUL.

Monsieur le Maire salue les conseillers et souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux et aux conseillers municipaux des jeunes. Ce soir sont présents non seulement les nouveaux élus du conseil municipal des jeunes mais également les jeunes conseillers dont le mandat prend fin. Monsieur le Maire donne lecture des pouvoirs donnés par les conseillers municipaux.

INSTALLATION DES NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Madame Sophie HAGEMANN, élue de la liste « Gerstheim à cœur 2020 » a transmis sa démission de conseillère municipale par courrier réceptionné en mairie le 28 juin 2021.

C'est donc Monsieur David SIEGWALT suivant sur la liste qui a accepté de siéger, qui remplacera Madame Sophie HAGEMANN.

Monsieur Philippe JACQUIN, élu de la liste « En Mouvement pour Gerstheim » a transmis sa démission de conseiller municipal par courrier réceptionné en mairie le 10 juin 2021.

C'est Madame Karine PÉNOT suivante sur la liste qui devait entrer au conseil municipal. Mais elle a transmis sa démission, par courrier réceptionné en Mairie le 30 juin 2021. C'est Monsieur Xavier

KELLER, suivant de la liste, qui devait entrer au conseil municipal mais il a également transmis sa démission de conseiller municipal par courrier réceptionné le 30 juin 2021. C'est Madame Cécile PACK, suivante de la liste, qui devait entrer au conseil municipal mais qui a transmis sa démission de conseillère municipale par courrier réceptionné en mairie le 30 juin 2021.

Ainsi c'est Monsieur Fabrice KUNTZ, suivant de la liste, qui a accepté de siéger et qui remplacera Monsieur Philippe JACQUIN.

INSTALLATION DES NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX JEUNES

Monsieur le Maire a installé notre conseil municipal des jeunes et il s'agit, à bien des égards, d'un moment important et symbolique pour le maire. Il remercie Joëlle WOHLSCHLEGEL qui a organisé les élections et tenu le bureau de vote avec les jeunes.

L'élection des jeunes conseillers municipaux a eu lieu le mardi 29 juin 2021. Dix jeunes ont fait acte de candidature.

Huit d'entre eux ont été élus à savoir : Sasha DEHÉ, Lou Ama YAO-ABESSRE, Rose WOHLSCHLEGEL, Emma ANGUENOT, Elina VOURIOT, Paul FISCHER, Eliot MALLET –SCHNOELLER et Guillaume MEYVAERT. Il les déclare installés dans leurs fonctions.

Monsieur le Maire a remis la cocarde tricolore aux nouveaux élus et salué la présence des conseillers municipaux des jeunes encore en exercice à savoir :

Lyne KIMMENAUER, Luca BREITHAUPT, Léa BEAUGE, Noé TANCHE, Sarah RINGEISEN, Grégoire KUNTZMANN et Doriann MUNCH.

Les conseillers municipaux sortants ont reçu un diplôme délivré par le Maire et les Adjoints. Il s'agit de : Clément HAAM, Philippine GIROD, Louise FISCHER, Léo NEUSCH, Hugo DARIO, Fanny FRINDEL, Benjamin BAUGÉ et Alix JECKO. Ceux qui le souhaitent peuvent poursuivre leur mandat durant une année supplémentaire, en raison des mesures sanitaires, à condition de retourner l'autorisation parentale qui leur a été transmise.

Les conseillers municipaux des jeunes ont été invités à assister au déroulement du conseil municipal des adultes.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 MAI 2021

Le procès-verbal de la séance du 17 mai 2021 est adopté à l'unanimité étant précisé que David SIEGWALT et Fabrice KUNTZ, nouvellement installés n'ont pas pris part au vote.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN BAIL EMPHYTEOTIQUE POUR LE BUNKER SITUE RUE DU GENERAL KOENIG

Thierry WENDLING informe les conseillers que la commune est propriétaire du terrain situé rue du Général Koenig sur lequel se trouve le bunker. Il s'agit de la parcelle sise en section C, n°1222 d'une superficie de 114,19 ares. Monsieur Gaël JEGO de Bischoffsheim, passionné d'histoire, souhaite acquérir et sauvegarder le bunker situé sur cette parcelle. Il a pris contact avec la Mairie dans le but d'en faire l'acquisition. Il va réaliser une restauration la plus proche possible de sa configuration de 1939. Au préalable, il faudra détacher une superficie d'environ 18 ares (sous confirmation par le géomètre) pour définir l'emprise d'action. Afin de contractualiser l'engagement des parties, il est proposé de signer un bail emphytéotique administratif plutôt que d'opter pour une vente. Ce bail emphytéotique aura une durée de 12 ans renouvelable de manière expresse pour un loyer annuel à l'euro symbolique.

DELEGATION DU CONSEIL AU MAIRE POUR LA CRÉATION DE POSTES SAISONNIERS

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Les collectivités territoriales peuvent recruter temporairement des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, pour une durée maximale de douze mois, renouvellement y compris. Le Conseil Municipal a donné délégation au Maire pour la création de postes saisonniers destinés à renforcer les équipes.

SUBVENTION A LA PAROISSE PROTESTANTE SUITE A DES TRAVAUX DE REFECTION DES COURS DU PRESBYTERE ET DU FOYER

Madame Annick KELLER, Présidente du Conseil Presbytéral de la paroisse de Gerstheim a formulé une demande de subvention pour des travaux de remise en état d'enrobés, de maçonnerie et d'étanchéité du mur du presbytère occupé par le Pasteur

MONTFORT ainsi que des travaux de réfection de voirie et de remplacement de couvercle endommagé au foyer. Le Conseil a alloué une subvention de 600 €.

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Commission vie associative et sportive et Comité des fêtes

La volonté de faire la fête du village existe, mais pas à tout prix. Tout dépendra des conditions sanitaires et des restrictions qui pourraient être imposées. Il se peut qu'il n'y ait ni buvette, ni restauration. Le comité des fêtes n'a pas souscrit de contrat avec des artistes.

Pour M. KUNTZ, s'il n'y a pas de stand buvette ou restauration, ce n'est plus la fête. Est-ce la peine de la maintenir car il manquera la convivialité ?

La question du maintien de la fête sera rediscutée lors de la réunion du conseil municipal du 30 août prochain.

POINTS DIVERS

Robert GASSER demande si un marché aux puces est prévu cette année. En effet, l'organisateur s'est engagé à faire ce marché mais il se réserve la possibilité de l'annuler en fonction des conditions sanitaires mais également si la buvette et la restauration ne sont pas possibles. Comme en 2019, le tennis s'est associé avec le foot pour cette manifestation.

Thierry WENDLING et Nadine LEHMANN ont visité l'exposition Auguste Schirlé à la médiathèque André Malraux à Strasbourg. C'est une belle exposition. Des idées ont été trouvées pour mettre en valeur les objets à Gerstheim. Dans le cadre de notre manifestation, il y aura en plus un parcours ludique pour les enfants et une pièce de théâtre. Un appel aux volontaires a été lancé car il faut encore trouver des adultes hommes.

Monsieur le Maire remercie Nadine et Thierry pour leur engagement sur ce projet. Une rencontre est prévue avec la Communauté de communes et la Collectivité Européenne d'Alsace afin d'évoquer les subventions susceptibles d'être allouées.

Une personne a déclaré sur Facebook qu'elle avait fait une demande, à la Mairie, pour vendre de la tarte flambée et qu'elle n'aurait pas eue de réponse. Monsieur le Maire indique que la commune n'a réceptionné aucune demande en ce sens et des précisions ont été demandées. En réalité, elle souhaitait vendre des tartes flambées lors de la fête du village. Les élus ont fait le choix, comme depuis plusieurs années, de réserver la restauration aux associations locales.

Les conseillers municipaux nouvellement installés sont invités à faire part de leur souhait d'intégrer les commissions municipales afin qu'il soit possible de délibérer lors de la réunion du conseil du 30 août.

Les délibérations intégrales sont affichées pendant 1 mois suivant la réunion du conseil municipal dans tous les tableaux extérieurs et figurent in extenso sur le site internet de la commune : www.gerstheim.fr



● Espace d'expression

Cette rubrique d'expression des groupes constituant le Conseil municipal est une nouveauté pour les communes de moins de 3 500 habitants "Article L2121-27-1 Modifié par LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 - art. 83 : Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal (mars 2020)"

"Gerstheim à cœur"

En ce début de cet été, malgré le contexte sanitaire, des festivités ont pu avoir lieu autour de l'étang grâce aux talents des membres du club Photo « Les Déclencheurs ». L'inauguration de cette exposition sur le thème de la nature s'est déroulée le 10 juillet dernier en comité restreint.

Le même jour a été inauguré le pont du Schoellengiesen avec les habitants du bord du Rhin. Cet ouvrage ayant subi les affres du temps et intempéries, a vu sa structure métallique et son tablier entièrement rénovés et financés par la Collectivité Européenne d'Alsace à hauteur de 800 000 €, pour une durée de travaux de 8 mois.

Un panneau matérialisant le hameau « Bord du Rhin » a également été dévoilé par Monsieur le Maire.

Divers travaux ont également été effectués. En vue de la réalisation de la future piste cyclable Gerstheim – Obenheim – Daubensand, en partenariat avec la Communauté de communes du Canton d'Erstein, le pont du chemin communal reliant le collège de Gerstheim et Obenheim/Daubensand a été démoli pour laisser place à un nouvel ouvrage qui s'harmonisera avec le projet pour la sécurité de tous nos citoyens mais aussi des collégiens des communes voisines. Durant la période estivale, nos agents des services techniques, accompagnés de jeunes appelés en renfort, ont procédé à l'entretien de nos espaces verts, à la réfection du marquage du sol dans les rues, au grand nettoyage et à divers petits travaux au Groupe Scolaire Les Cigognes.

Soucieux de notre environnement et en partenariat avec le SMICTOM, une kermesse du tri était organisée dans deux quartiers du village : rue d'Erstein et rue des Primevères, Tulipes, avec au programme, de nombreux jeux pour découvrir le tri des emballages et des biodéchets et se familiariser avec les consignes de tri.

Ces dernières semaines ont également été marquées par les crues. Chez nous, le débit du Rhin était très impressionnant. Le Polder à Krafft a été mis en eau pour prévenir les crues du Rhin. La régularisation des cours d'eau sur l'ensemble de la Commune a été notre préoccupation quotidienne afin de satisfaire tous les habitants.

Beaucoup d'eau venait de communes voisines où les ouvrages ne permettent pas de ralentir l'eau mais malgré cette problématique, nous avons pu au mieux gérer différents cours d'eau grâce à une surveillance accrue et à l'ouverture d'autres ouvrages. Mais, nous avons connu une forte montée de la nappe phréatique. Nous ne maîtrisons pas la nature, mais nous sommes conscients des problèmes que cela a pu causer à chacun d'entre nous.

Pour recréer un lien social et des moments conviviaux, l'équipe travaille à l'organisation de différentes manifestations (Kilbe, Auguste Schirlé, Vaisselles des Chefs, Marche Solidaire contre diabète, Village de Noël), mais nous nous réservons le droit d'annuler en fonction des protocoles sanitaires qui pourront malheureusement nous être imposés par la Préfecture.

L'équipe Gerstheim à Cœur, toujours là pour vous soutenir et à votre écoute.

"En mouvement pour Gerstheim"

Faut-il continuer à artificialiser nos sols, c'est-à-dire bétonner et/ou mettre du macadam sur nos sols naturels ? La réponse est bien évidemment : NON. Il est urgent de la maîtriser.

La réduction des ilots de chaleur (ex. : parking, place bitumée) fait partie des prérogatives pour lutter contre les causes du dérèglement climatique, avec des pénalités lourdes dans le futur pour les communes qui ne s'engageront pas dans cette voie de bon sens ! Nous avons encore eu au début de l'été, la malheureuse expérience avec des niveaux de précipitations inédits et concentrés en quelques semaines.

Espérons que cette politique d'anticipation sera de mise pour les futurs projets !

Espérons-le, car la municipalité actuelle projette une extension du macadam de la place du marché alors même que de l'autre côté de la Place de la Fontaine, une importante surface déjà artificialisée reste utilisable pour les séquences du marché les mardi et vendredi.

Espérons-le, car des projets de lotissements sont en réflexion sur des terres cultivables accentuant encore plus la minéralisation et le phénomène de cité dortoir en périphérie de l'Eurométropole de Strasbourg, déjà présent dans notre village. Des jachères destinées depuis plusieurs années à des projets immobiliers, subsistent toujours en amont et en aval de la Mairie. Ainsi, quel intérêt notre village et ses habitants trouveront-ils à ces nouveaux projets de lotissement, à cette course à la bétonisation que ce soit celle de la place du marché ou à côté du projet du Moulin, projet qui n'avance guère mieux ? Aucun, si ce n'est une future dette environnementale et économique léguée aux gerstheimois. Economique car les voiries, outre l'impact environnemental, nécessiteront de l'entretien et une rénovation dans les 30 ans à venir. Il suffit pour s'en convaincre, de constater l'état des routes et réseaux dans nos lotissements bâtis dans les années 70, tels que le lotissement du Printemps. L'exécutif, déjà en responsabilité lors du précédent mandat, n'a tiré aucun enseignement et persiste dans des orientations qui conduiront à de graves difficultés. Gerstheim auras-tu encore une âme ? Espérons-le, car nous sommes légitimement en droit de nous poser la question. Notre équipe a tranché depuis longtemps : nous n'accepterons plus ce glissement de notre village vers un avenir compromis. Choisissez à l'avenir vos représentants à la lueur de ces enjeux car nous ne pourrons plus dire aux générations futures : « Nous ne le savions pas ».

Joëlle ESTNER, Fabrice KUNTZ, Steve JECKO, Patricia LUFT, Hubert SPRAUL



Catéchisme en commun

Catéchisme

C'est un catéchisme mensuel qui se fait en commun avec les autres paroisses du Consistoire. Les rencontres auront lieu au foyer Albert Schweitzer à Erstein de 9h30 à 13h30.

Les jeunes prendront ensemble leur repas tiré du sac.

Les dates de nos rencontres mensuelles : samedi 18 septembre, 9 octobre et 13 novembre.

Au culte de rentrée du 5 septembre à Daubensand à 10h, les jeunes de notre secteur déjà inscrits recevront leur Bible.

Les cultes particuliers

Culte de rentrée et des familles à Daubensand le dimanche 5 septembre à 10h.

Célébration œcuménique à l'église catholique de Gerstheim le dimanche 19 septembre à 9h30, avec la participation des deux chorales.

Culte des Récoltes à 10h à Obenheim le dimanche 3 octobre. Pour ce culte nous ferons à nouveau une collecte en faveur du « Home protestant » à Strasbourg à partir du samedi 2 octobre au presbytère.

Culte Souvenir des personnes qui nous ont quittés dans l'année le dimanche 21 novembre à 11h.

Chorale des 3 clochers

Tous les lundis de 20h à 22h depuis le 16 août.

Fêtes de l'Avent et de Noël

Nos projets seront élaborés au cours du mois de septembre par les membres du Conseil Presbytéral et les bénévoles intéressés pour la préparation.

Célébrations œcuméniques à la maison de retraite « Le Manoir »

Le mercredi à 11h aux dates suivantes : 15 septembre, 13 octobre et 10 novembre.

Club du dimanche pour les enfants

Contact : Nadine LEHMANN au 03 88 98 45 62

Veillées bibliques œcuméniques au presbytère d'Obenheim

Pour l'année 2021-2022 nos rencontres mensuelles auront lieu le jeudi de 20h à 21h30. Proposition de thème : « Ce que nous croyons ». Les jeudis 16 septembre, 21 octobre et 18 novembre.



PAROISSE CATHOLIQUE

50 ans de sacerdoce pour le Père Marie-Gérard Harth



Pour ce jubilé sacerdotal, le père Marie-Gérard Harth, prêtre coopérateur dans la communauté de paroisses Saints Pierre et Paul à Erstein depuis 2009 a accompli sa mission depuis 50 ans.

Né en 1946, Marie-Gérard Harth a été ordonné prêtre en 1971. Troisième d'une fratrie de quatre garçons, il fut très jeune initié à la vie de l'église dans le climat familial, à Mackenheim.

Ordonné prêtre le 27 juin 1971, il a célébré sa première messe le 4 juillet 1971 dans son village natal, dans la « Cathédrale du Ried ». Sa première mission, il l'a exercée dans le bassin potassique pendant cinq ans, avant de rejoindre Obernai où Marie-Gérard a pu vivre le sacerdoce avec Alphonse Liebhard, entre autres.

En 1983, Marie-Gérard rejoint Sessenheim où l'œcuménisme a pris une place importante. Il rejoint Krautergersheim en 1989

et œuvre dans les paroisses environnantes qui formeront plus tard la communauté de paroisses « Aux portes du Bruch ».

En 2009, il s'installe au presbytère de Gerstheim comme prêtre coopérateur du pays d'Erstein, guidé par le curé Claude Bertrand.

Bien apprécié et reconnu en l'église St Denis de Gerstheim, mais aussi dans les cinq autres communautés de paroisses de Saints Pierre et Paul,

Marie Gérard Harth a pu œuvrer entouré de bénévoles et catéchistes pour mener à bien sa mission au sein de l'église.



ZOOM... sur le Conseil de Fabrique

Afin de mieux nous présenter, faisons un aparté sur la fonction du Conseil de Fabrique. Les Fabriques d'église sont des associations régies par le décret du 30 décembre 1809 et par le décret du 18 mars 1992.

Elles sont chargées de veiller à l'entretien des édifices culturels et d'administrer les biens et revenus affectés à l'exercice du culte, en réglant les dépenses et en assurant les moyens d'y pourvoir.

La Fabrique est composée des membres du clergé, du maire de la commune et de laïcs de la paroisse.

Pour la paroisse de Gerstheim, le Conseil de Fabrique est composé de 8 membres :

- le père Claude Bertrand - Prêtre responsable
- M. le Maire Julien Koegler, en tant que représentant de la municipalité. Il est secondé dans sa tâche par son adjoint, M. Thierry Wendling.
- M. Mathieu Germon – Président

- Mme Micheline Gargowitsch – Trésorière
- M. Yannick Dietsch – Secrétaire
- Mme Francine Meyer
- M. Jean-Pierre Horny

En cas de besoin, il vous est possible de nous contacter par email aux adresses suivantes :

- M. Mathieu Germon : matgermon@hotmail.com
- M. Yannick Dietsch : dietsch.yannick@gmail.com

Notre activité consiste en la gestion courante de notre église en partenariat avec la Mairie mais aussi à celle du Foyer Saint Denis et de son parking, propriétés du Conseil de Fabrique.

Concernant notre église, pour le confort auditif des Paroissiens, nous avons dû faire effectuer une mise à niveau importante de la sonorisation.

Concernant notre foyer, le Conseil travaille depuis de nombreuses années sur le projet de

réhabilitation car des travaux d'importance sont nécessaires. La reconstruction de notre église ayant été placée en priorité, les projets concernant le foyer avaient dû être mis en suspens. Nous avons relancé ce projet et faisons intervenir des sociétés spécialisées pour nous conseiller.

Pour cela, après l'annulation des 2 précédentes manifestations du fait de la crise sanitaire, nous sommes heureux de vous annoncer que la Fête des Asperges aura lieu le 15 mai 2022 à la salle des fêtes. Les réservations seront ouvertes début 2022. Bien entendu, sa tenue est soumise à autorisation mais soyons optimistes pour nous tous.

Nous serons heureux de vous retrouver avec vos familles pour ce repas convivial.



Roland Lopes



Estelle Heintz

LES AMIS DE L'ORGUE KERN

Les Amis de l'Orgue Kern de Gerstheim, à l'instar d'autres associations culturelles, a connu une période bien noire. Entre mars 2020 et mai 2021, nous avons dû annuler six concerts. Beaucoup de travail pour rien. Nos activités ont repris le 19 juin, avec un concert très apprécié de Roland Lopes.

L'association vit parallèlement une période charnière puisque le président-fondateur, Jean-Baptiste Cilio, éloigné de Gerstheim, a remis, comme il était prévu, les clés de l'association à Estelle Heintz (née Box) Gerstheimoise de naissance, organiste bien connue des fidèles catholiques. Jean-Baptiste Cilio devient vice-président, mais

conserve la direction artistique des concerts. Raphaël Lipp est le nouveau trésorier et Monique Weber reste la secrétaire, depuis toujours fidèle au poste.

Six ans d'existence, avec de belles créations à la clé. En passant les nombreux concerts d'orgue. Nous avons pour la première fois tenu à Gerstheim un concert avec grand orchestre et grand chœur.

Nos prochains concerts : le samedi 9 octobre à 20h, avec un récital d'orgue d'une jeune organiste coréenne, Min Woo. Le dimanche 14 novembre à 17h concert orgue et saxophone, un duo curieux mais très intéressant, avec Bertrand Ferrier, orgue et Pierre-Marie Bonafos, saxo, pour un programme mêlant classique et musiques plus récentes.

AGE D'OR – AMITIÉ

Comme pour toutes les associations, le déconfinement tant attendu a été progressif.

Les activités qui se déroulent en plein air n'ont pas trop souffert et ont pratiquement pu poursuivre leur programme. Les randonneurs sillonnent tous les lundis les beaux sentiers des alentours, la section pétanque avait inscrit 11 équipes pour le concours de Boofzheim du 24 juillet et les amateurs de vélo profitent aussi des beaux jours le vendredi tous les 15 jours.

Pour les activités en intérieur, la reprise a été bien plus compliquée :

Le 15 juin, la section loisirs a pu enfin accueillir ses membres.

Ils attendaient ce jour depuis longtemps pour enfin se revoir, discuter puis se concentrer en jouant à la belote, au tarot, au scrabble ou à d'autres jeux de société.

Le 1^{er} juillet ce sont les membres de la section chorale qui ont pu unir leurs voix sous la direction de Jean-Pierre.

Pour Ador-Age, la première sortie a été un repas au restaurant. Le programme d'une sortie mensuelle sera élaboré selon la situation sanitaire (projet de visite de l'Abbatiale d'Ebermunster, découverte de Bouxwiller et de ses environs...).

Nous espérons tous que la situation n'ira qu'en s'améliorant.



L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE GERSTHEIM

Comme toutes les associations du village, nous sommes en fort recul sur notre activité. Si les conditions sanitaires le permettent, nous vous donnons d'ores et déjà rendez vous pour nos prochaines mobilisations.

Notre Assemblée Générale aura lieu le vendredi 1^{er} octobre 2021 à 20h à l'école élémentaire. Nous invitons toutes les personnes désireuses de rejoindre notre équipe à y participer. Le renouvellement de celle-ci permet la pérennisation de l'association.

Nous organiserons notre **bourse aux vêtements, jouets et articles de puériculture le dimanche 7 novembre** à la salle des fêtes.

Nous vous donnons également rendez-vous pour la « **Marche des lanternes, à la rencontre de Saint Martin** » le **vendredi 12 novembre** à partir de 18h. Le départ se fera de la place de la Fontaine pour arriver à l'école maternelle.

Sur place, vous pourrez déguster du chocolat chaud, du vin chaud, de la soupe, des bretzels ou des knacks.

Nous serons également actifs lors des manifestations villageoises, telles que la Kilbe, les différentes manifestations sportives ou le village de Noël.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous :

ape.gerstheim@gmail.com

Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook : « Ape.g Gerstheim »

● Vie associative



MJC ● Activités saison 2021-2022

La M.J.C. de Gerstheim est un élément essentiel de l'équipement social et culturel du village et de l'ensemble des communes environnantes. Chaque année, plus de 250 enfants et plus de 400 adultes bénéficient d'activités variées à des tarifs accessibles au plus grand nombre.

Après la période difficile que nous venons de traverser, nous espérons pouvoir vous retrouver afin de partager des moments d'échanges, de sport et de bonne humeur, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Retrouvez les dates de reprise des activités sur www.mjcgerstheim.fr

ART ET CULTURE

Activité	Où / Quand	Contact
<p><u>BIBLIOTHEQUE</u></p> <p>Emprunt de livres pour petits et grands. Albums cartonnés, histoires, bandes dessinées, romans, policiers ... disponibles pour 5 € par an et par personne inscrite.</p>	<p>Mardi de 15h à 18h30 et Vendredi de 20h à 21h.</p> <p><i>M.J.C. - salle 2</i></p>	<p>Marie-Jeanne GAY</p> <p>☎ 03 88 98 35 06</p>
<p><u>PEINTURE SUR SOIE</u></p> <p>Peindre la soie, matière noble donnant aux couleurs un éclat lumineux remarquable avec les techniques classiques (gutta, peinture, cire, sel, alcool...).</p>	<p>Les mardis en fin d'après midi,</p> <p><i>M.J.C. - salle 8</i></p>	<p>Jocelyne SIEGWALT</p> <p>☎ 03 88 98 49 24</p>
<p><u>ATELIER TERRE - Reprise le 10/09 à 20h</u></p> <p>Atelier d'expression céramique où règne la convivialité. Modelage, travail au colombin, à la plaque, dans la masse, technique du raku.</p>	<p>Vendredi à 19h30 ou samedi à 14h00</p> <p><i>M.J.C.</i></p>	<p>Gilles GAY</p> <p>☎ 03 88 98 35 06</p>
<p><u>TEMPS'DANSE</u></p> <p>Temps'Danse propose des chorégraphies sur des musiques variées et genres différents (dance, latino, pop-rock, disco...)</p>	<p>Mercredi à 20h</p> <p><i>Espace Multisports</i></p>	<p>Francine MANSUY</p> <p>☎ 06 89 58 64 37</p>
<p><u>Les GAULOIS : Troupe des @TRIMATRICI</u></p> <p>Les Trimatrici, troupe de reconstitution protohistorique gauloise proposent un aperçu pédagogique d'artisans et guerriers de l'époque de la Guerre des Gaules.</p>	<p><i>M.J.C. - Salle 5</i></p>	<p>Gilles GAY</p> <p>☎ 03 88 98 35 06</p> <p>E-mail : mjcgerstheim67150@gmail.com</p> <p>Site internet : http://www.trimatrici.fr/</p>
<p><u>CLUB PHOTO : Les déclencheurs – Reprise le 02/09</u></p> <p>Des sorties sont organisées, travaux pratiques et shooting pour mettre en pratique les conseils échangés entre membres. Le club photo est accessible à tous et quel que soit votre niveau vous serez le (la) bienvenu.</p>	<p>1 jeudi sur 2 à 20h00</p> <p><i>M.J.C. - Salle 5</i></p>	<p>Laurent VASSEUR</p> <p>☎ 06 34 96 13 14</p>

SPORT

<p><u>BADMINTON ADULTES</u></p> <p>Badminton loisir à partir de 16 ans.</p>	<p>Mardi 20h ou mercredi 19h30</p> <p><i>Espace Multisports – Salle 1</i></p>	<p>Mardi : Sébastien FLESCH ☎ 03 88 98 38 27</p> <p>Mercredi : Jérémy OBERST ☎ 06 20 68 16 95</p>
<p><u>BADMINTON JEUNES – Reprise le 12/09</u></p> <p>Badminton loisir à partir de 7 ans.</p>	<p>Dimanche à 10h15</p> <p><i>Espace Multisports – Salle 1</i></p>	<p>Sandra Gauthier ☎ 06 85 15 37 85</p>
<p><u>GYM/STEP/PILATE – Reprise le 07/09</u></p> <p>Réservé aux adultes. Activité basée sur le maintien et l'amélioration de la condition physique. Certificat médical obligatoire.</p>	<p>Mardi 19h30 : STEP Mardi à 20h30 : Pilate Jeudi à 19h30 : Cardio Jeudi à 20h30 : Pilate <i>Espace Multisports</i></p>	<p>Marie-Odile GLATT ☎ 03 88 98 46 09</p>
<p><u>ZUMBA</u></p> <p>Activité cardio sur des rythmes Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la Zumba est demandé avant toute inscription, y compris pour une séance d'essai.</p>	<p>Lundi à 19h45 Vendredi à 19h30</p> <p><i>M.J.C. - salle 1</i></p>	<p>Murielle HOENEN ☎ 07 70 85 70 35</p>
<p><u>GYMNASTIQUE RYTHMIQUE</u></p> <p>A partir de 6 ans. Ce sport se pratique en individuel, en duo, ou par ensembles, avec cinq engins : la corde, le cerceau, le ballon, les massues, le ruban.</p> <p>Un certificat médical de moins de 3 mois et 2 photos sont à fournir obligatoirement lors de l'inscription.</p>	<p>Horaires selon les groupes</p> <p><i>Dojo de l'Espace Multisports</i></p>	<p>Tiana BERGAMINI ☎ 06 49 38 54 40</p> <p>Magali BARBIER ☎ 06 62 04 74 16</p>
<p><u>JUDO / JUJITSU / SELF DEFENSE</u></p> <p>Le SELF DEFENSE / JUJITSU permet de faire de l'éducation physique pour les femmes et les hommes de 15 à 77 ans ... et plus.</p> <p>Fournir obligatoirement le dossier complet avec le règlement et un certificat de moins de 3 mois.</p>	<p>Horaires selon les groupes</p> <p><i>Dojo de l'Espace Multisports</i></p>	<p>Bruno BARBIER ☎ 07 70 41 53 80</p> <p>Site internet : @Judo.Jujitsu.SelfDefense.GERS THEIM Voir également la page Facebook du judo MJC de Gerstheim.</p>
<p><u>QI GONG</u></p> <p>Accessible à tous et à toutes, quel que soit son âge et sa condition physique. Fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique du Qi Gong lors de l'inscription.</p>	<p>Lundi à 18h30</p> <p><i>M.J.C. - Salle 1</i></p>	<p>Patrick RESCHLY ☎ 06 09 74 68 85</p>

ANIMATIONS ENFANTS

Les MERCREDIS RECREATIFS : Animations proposées aux enfants de 4 à 11 ans à la MJC.
Responsable : Aïcha BIRRY - ☎ 06 31 62 96 06.

Les ATELIERS CREATIFS PARENTS-ENFANTS : pour les parents et les enfants de 6 à 14 ans. Pendant 2h, une création à 4 mains (carte pop-up, photophore, décoration, ...), sur la base d'un modèle, avec les conseils des encadrants. Les ateliers ont lieu le samedi de 10h à 12h à la maison des associations. Programme et inscription sur www.mjc-gerstheim.fr



CONTACT

Magali Barbier, présidente - ☎ 06 62 04 74 16



TENNIS CLUB ● Déjà la rentrée !



Venez rejoindre le TC Gerstheim pour pratiquer le tennis, ce sport ouvert à tous !

Cette saison a vu l'équipe des 13/14 ans garçons participer à son 1^{er} championnat.

L'équipe était composée de Noé, Jérémy, Evan et Giulio. Bravo les garçons pour votre état d'esprit !

Depuis 2003, le TC Gerstheim organise le traditionnel Marché aux Pucés lors de la Nochkilbe. Ce sera bien sûr encore le cas cette année. Rendez-vous dimanche 26 septembre dans les rues de Gerstheim.

Nos amis de l'ASG s'occuperont de la restauration tout au long de la journée.

Vous trouverez la fiche d'inscription sur notre site : ainsi qu'à la mairie et chez certains commerçants.

L'école de tennis, pour les jeunes dès 6 ans, reprendra dès le lundi 13 septembre 2021 avec Rémi.

Stéphane prendra le relais tous les mercredis.

Pour tout renseignement relatif à la vie du club ou à l'école, merci de vous adresser soit aux enseignants présents en salle ou sur les terrains extérieurs ou téléphoner au numéro : 07 82 16 14 98.



HANDBALL CLUB ● Nouvelle équipe

Après ces deux saisons compliquées, nous attendons tous la réouverture de nos gymnases et le retour sur nos terrains. La rentrée sportive 2021-2022 s'annonce intense.

Après de longues années à la présidence du Club, Christophe Boulanger a émis le souhait de céder sa place. Tous les licenciés le remercient pour son dévouement à faire vivre et grandir notre Club.



La nouvelle équipe dirigée par Frédéric Damm a été mise en place en juin dernier :

- Président : Frédéric Damm
- Vice-Président : Michel Albertus
- Secrétaire : Delphine Garigou
- Trésorier : Mathieu Germon

Notre but à tous est de récupérer nos effectifs, de reconstituer nos équipes et de vivre notre sport avec sérénité.

La section «Baby Hand» dirigée par Delphine Garigou, accueille vos petits de 3 à 6 ans les samedis matin avec un axe pédagogique tourné autour du développement de la motricité et de l'habileté par des activités sportives en collectivité.



La section «École de Hand» dirigée par Jean-Marc Hein accueille les jeunes de 6 à 9 ans pour un apprentissage des règles et la découverte de la compétition lors de journées dédiées.



Bien sûr, nous inscrivons nos équipes dans les championnats départementaux : U11 Mixtes, U11 garçons, U13 garçons, U13 filles, U15 garçons, U18 garçons, et Seniors.



Les plannings des championnats sont encore à confirmer.

Venez nous retrouver, venez vous entraîner, venez nous encourager !

**«UNIS NOUS JOUONS,
UNIS NOUS GAGNONS»
telle est la devise des PUMAS !**

Pour nous contacter :
secretaire.hbcg@gmail.com
Tél. : 06 80 72 62 41

Le hand, c'est une école de la vie. On crie, on pleure, on joue, on perd, on gagne, on vit ! C'est aussi simple.

DU FIL À RETORDRE • Prochains événements

Prochains événements organisés par les bénévoles de l'association :

Dimanche 19 septembre de 9h à 12h, la 3^{ème} édition de la Gerstheim Ried Run and Rock : course à pied dans les rues de Gerstheim. Inscriptions sur : <https://www.sporkrono.fr/en/event/gerstheim-ried-and-rock/>



Dimanche 17 octobre de 9h à 12h, la première édition de Gerstheim Pour Elles : marche et/ou course au profit de la lutte contre les cancers féminins, par la prévention et par l'amélioration de la qualité de vie des femmes en soins. Inscriptions sur : <https://www.payassociation.fr/du-fil-a-retordre/gerstheim-pour-elles>



2^{ème} Edition de l'Opération La Soupe Etoilée - vendredi 10 et 17 décembre 2021 – vente au profit de l'Association Humanis, de soupes réalisées par de grands chefs étoilés alsaciens. Des précisions seront communiquées au mois de novembre pour procéder aux commandes.



Jeux concours « Nicolas et Hans Trappen » en décembre pour gagner des surprises gourmandes. Vous en saurez plus quelques semaines avant la date de lancement...

Pour adhérer et vous engager dans des actions solidaires et responsables au côté des bénévoles de l'association Du Fil à Retordre : <https://www.payassociation.fr/dufilaretordre/adhésions>



ASG

• Nouvelle présidente



Patricia Schmidt, bénévole à l'ASG Gerstheim depuis 13 ans (son mari et ses fils sont membres et joueurs de l'ASG) est la nouvelle présidente du club. Elle souhaite mettre une touche féminine, établir et maintenir un état d'esprit convivial et familial et faire en sorte que toutes les générations représenteront le meilleur du club.

Prochaine manifestation :

Distribution des brioches et pains d'épices à l'occasion de la Kilbe samedi 18 septembre dès 9h.

Nous vous donnons rendez-vous sous le chapiteau :

- le samedi pour la soirée DJ avec petite restauration
- le dimanche, vous retrouverez le traditionnel Rossbiff

(réservation au 06 65 44 22 31 ou patriciaschmidt@free.fr)

avec une animation musicale ainsi que des grillades et salades mixtes.

SOCIÉTÉ D'AVICULTURE • Exposition annuelle

Malgré des difficultés sanitaires rencontrées, grippe aviaire et Covid entre autres, les éleveurs restent mobilisés pour le maintien et la sauvegarde de leurs animaux de basse-cour.

Vu l'amélioration des restrictions sanitaires, il nous a été possible d'organiser notre Assemblée Générale, suivi d'une soirée amicale entre membres et leur famille.

Durant cette rencontre conviviale, les éleveurs se sont montrés toujours aussi motivés en vue de l'exposition annuelle qui devrait se dérouler les 19 et 20 novembre 2021, si les conditions sanitaires le permettent.

Lors de cette manifestation de fin d'année, les exposants se feront un vrai plaisir de vous accueillir et vous renseigner.



CERCLE ST DENIS ● La rentrée est là !



Le Cercle Saint Denis organise sa reprise la semaine du 6 septembre pour l'éveil et la danse.

Pour remercier les anciens membres de leur fidélité, après deux années particulièrement difficiles, le Cercle a décidé de leur faire bénéficier de la gratuité pour la saison 2021-2022.

A noter : d'après les dernières annonces du ministère des Sports, pour pratiquer une activité de loisir ou de compétition, les majeurs devront présenter le pass sanitaire dès la reprise, et à partir du 30 septembre pour les mineurs de plus de 12 ans.

La section tennis de table adulte a d'ores et déjà repris ses activités le mardi soir au Gymnase à partir de 20h. Pour les plus jeunes, la reprise aura lieu le 14 septembre à partir de 18h, également au Gymnase. Pour toute info, voir avec Marc !

Marius et son groupe sont à la recherche de nouveaux membres pour pratiquer la danse folklorique mais aussi toutes autres danses de couple.

N'hésitez pas à le contacter pour toute question ou demande d'information.

Pour toutes questions, vous pouvez joindre le Cercle par le biais de la page Facebook « Cercle Saint Denis de Gerstheim », mais aussi directement :

Tennis de table :
Marc Oberst 06 95 36 16 69

Eveil : Joëlle Wohlschlegel
06 87 51 98 89

Danse : Françoise Hoegy
06 73 27 54 26

Folklore : Marius Paulus
06 77 52 14 41

● Grand Ried



**DES NOUVEAUTÉS
DANS LA BOUTIQUE
DU GRAND RIED**

Nous proposons depuis peu des planches à découper en véritable bois massif, des bouchons de bouteille réutilisables, des clés USB en bois massif (16 Gb) et des boucles d'oreilles uniques et très légères. Ces articles sont conçus et fabriqués en Alsace, à partir de bois en provenance de la forêt d'Hipsheim.

Venez également découvrir la dernière venue dans notre espace boutique, la carafe en verre pressé, Made in France. Autant de savoir-faire locaux à découvrir ou à offrir.

Grand Ried Tourisme
Bureaux de Benfeld, Erstein,
Marckolsheim et Rhinau

POÈME...

L'amitié

L'amitié sincère c'est la grâce précieuse
De douces paroles au parfum de fleurs
Elle sait alors rendre notre âme si heureuse
Etre un appui sûr, pour les moments de heurts
C'est l'intégrité de nombreux sentiments offerts
Qui s'échappent d'un regard perlé d'émotion
Une sensibilité d'un cœur tout ouvert
Expulsant des larmes, tendre relation

L'amitié s'entoure de réelle confiance
Effaçant ainsi les nombreuses rancœurs
Des gestes glorieux, des mots dit sans méfiance
Puissant acte de vie, le tout pour l'honneur
Ne se lassant guère mais toujours présente

L'amitié rend service la nuit ou le jour
En chaque circonstance domine l'entente
Des mains se joignent c'est un appel vers l'amour
Agrément riche d'une spontanéité
Les attitudes se placent c'est l'évidence
Retour d'affection, de paix en priorité

L'amitié vraie s'ourle de patience
Dans les tristes journées elle offre une épaule
Puis répand un baume sur le cœur blessé
Gratuitement, elle rassure, puis console
Veillant que le lien ne soit jamais brisé

L'amitié c'est dire aussi « Merci »
A toutes ces personnes bien aimables
On les aime tant, on les apprécie

Christiane Kintz

● Rétrospective



Activités au périscolaire - été 2021



Sortie maternelle à Cigoland - juin 2021



Sortie vélo avec l'animation jeunesse - été 2021



Concert de l'école de musique - juillet 2021



Activités au périscolaire - été 2021



Sortie Canoë avec l'animation jeunesse - été 2021



Gerstheim Info n°82

Gerstheim
au cœur du Rhin

1, rue Reuchlin - 67150 Gerstheim
Tél. : 03.88.98.30.20 - mairie@gerstheim.fr - www.gerstheim.fr

